Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'alimentation **Service des actions sanitaires en production primaire** **Sous-direction de la santé et de protection animales** **Bureau de la santé animale** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Note de service** **DGAL/SDSPA/2019-88** **01/02/2019**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 05/02/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo (CCHF) en Corse

Destinataires d'exécution
DRAAF Corse DD(CS)PP de Corse du Sud et de Haute-Corse

Résumé : La présente note vise à informer les acteurs de la santé animale en Corse des premiers résultats concernant la distribution des tiques du genre Hyalomma sur l'île et la recherche d'anticorps dirigés contre le virus de la Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo (CCHF) chez le bétail.

La présente note vise à informer les acteurs de la santé animale en Corse des premiers résultats concernant la distribution des tiques du genre *Hyalomma* sur l'île et la recherche d'anticorps dirigés contre le virus de la Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo (CCHF) chez le bétail.

I – Contexte général

La Fièvre Hémorragique de Crimée-Congo (CCHF) est une fièvre hémorragique zoonotique causée par un virus à ARN de la famille des Bunyaviridae. Ce virus est présent en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Espagne et dans les Balkans. Il est entre autre transmis par les tiques du genre *Hyalomma* qui sont à la fois des vecteurs et des réservoirs de ce virus. Certains hôtes vertébrés des tiques *Hyalomma* comme les bovins, les petits ruminants, les lapins ou les hérissons ont aussi été décrits comme des réservoirs potentiels du virus CCHF sans présenter de signes cliniques.

Compte tenu de l'émergence de la CCHF dans le bassin méditerranéen ces dernières années et de la forte probabilité que la maladie s'étende à l'Europe de l'Ouest (déjà trois cas en Espagne en 2016 et 2018), il est nécessaire d'établir le statut épidémiologique de la France vis-à-vis de cette maladie, en particulier en Corse où *Hyalomma marginatum,* une des tiques vectrices de CCHF, est présente depuis des décennies alors qu'elle est encore en phase d'installation sur le continent.

L'objectif est de préciser la distribution de la tique vectrice, et de voir si le virus circule au sein des populations de tiques et/ou d'hôtes vertébrés et à quels niveaux. Ces activités sont coordonnées par l'unité ASTRE du CIRAD et ses partenaires de recherche ainsi que les services vétérinaires sur place dans le cadre de la convention entre le CIRAD et la DGAl (SPA17-0079-A).

II – Premières études épidémiologiques

Elles ont été menées conjointement par le CIRAD-ASTRE et l'INRA-LRDE de Corse entre 2014 et 2018.

Pendant un an, de mai 2014 à mai 2015, un recensement des tiques du bétail en Corse a été réalisé en effectuant notamment des collectes sur bovins dans les trois abattoirs de l'île (Ponte-Leccia en Haute-Corse et Cuttoli en Corse-du-Sud, Porto-Vecchio en Corse-du-Sud). De mai à août 2014, des suivis ont aussi été menés mensuellement sur des petits ruminants (ovins et caprins) et des chevaux dans trois fermes et trois structures équestres, respectivement. Enfin, en plus de ces animaux domestiques, ont également été examinés des sangliers ramenés de la chasse entre août 2014 et février 2015. Ces études ont permis de montrer que *H. marginatum* est l'espèce de tique la plus fréquemment retrouvée chez les chevaux (77%) et la seconde chez les bovins (21%), alors qu'elle infeste rarement les petits ruminants. Elle est aussi capable d'infester les sangliers qui constituent des hôtes alternatifs sauvages non négligeables. Enfin, *H. marginatum* semble largement répartie sur l'ensemble du territoire corse, aussi bien sur le littoral qu'en altitude (Annexe 1).

La recherche d'anticorps contre la CCHF a été réalisée sur des échantillons de prophylaxie. Parmi les échantillons collectés en 2014-2015 pour la Corse-du-Sud et en 2015-2016 pour la Haute-Corse, presque 4000 sérums de ruminants ont été testés. Ces échantillons ont été analysés au CIRAD en 2017 avec le test ELISA IgM et IgG DA IDScreen (IDVET). L'analyse sérologique a permis de mettre en évidence la présence d'anticorps anti-CCHF chez 9% des animaux testés, répartis dans 50 des 136 communes échantillonnées. La séroprévalence est plus forte chez les bovins (13%), que chez les caprins (3%) et les ovins (3%). Une certaine hétérogénéité spatiale est observée avec plus de communes ayant au moins un animal positif au nord-ouest et sud-ouest de l'île (Annexe 2). Une confirmation de la spécificité des anticorps détectés par ELISA a été réalisée sur une partie des échantillons, par séroneutralisation à l'aide de la souche de référence IbAr10200, au laboratoire P4 de Lyon en 2018 par le laboratoire national de référence OIE pour la CCHF (Unité de Virologie, Institut de Recherche Biomédicale des Armées, IRBA).

III – Conclusions

Ces premiers résultats confirment la forte abondance en Corse de la tique *H. marginatum*, vecteur avéré de CCHF, et suggèrent la circulation d'une souche virale de CCHF au sein des ruminants domestiques de l'île. Je vous informe que de nouvelles activités de surveillance sur la tique *H. marginatum* et sur le virus CCHF chez le bétail sont programmées en 2019 en Corse. Ces activités seront présentées et discutées lors de la réunion de restitution prévue le 5 février 2019.

Le CIRAD, l'INRA-LRDE[1] et l'Université de Corse convient les acteurs locaux de la santé animale à une réunion d'information qui aura lieu le mardi 5 février 2019 au Centre INRA LRDE, Quartier Grossetti, CORTE (tout près de l'Université Pascal Paoli) de 14H00 à 17H00.

Vous êtes invités à participer à cette réunion.

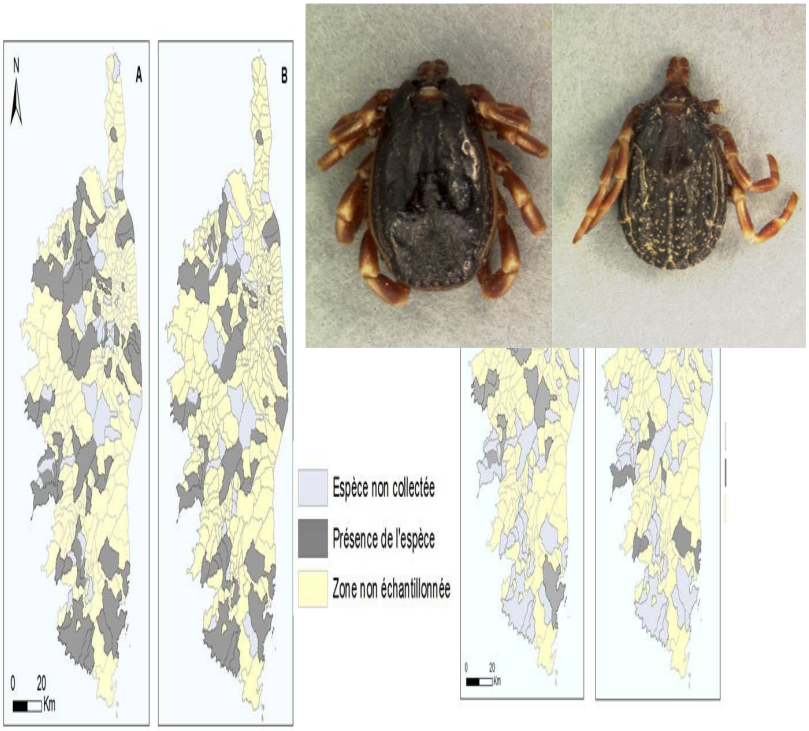
P/Le Directeur général de l'alimentation

Le Directeur général adjoint / CVO

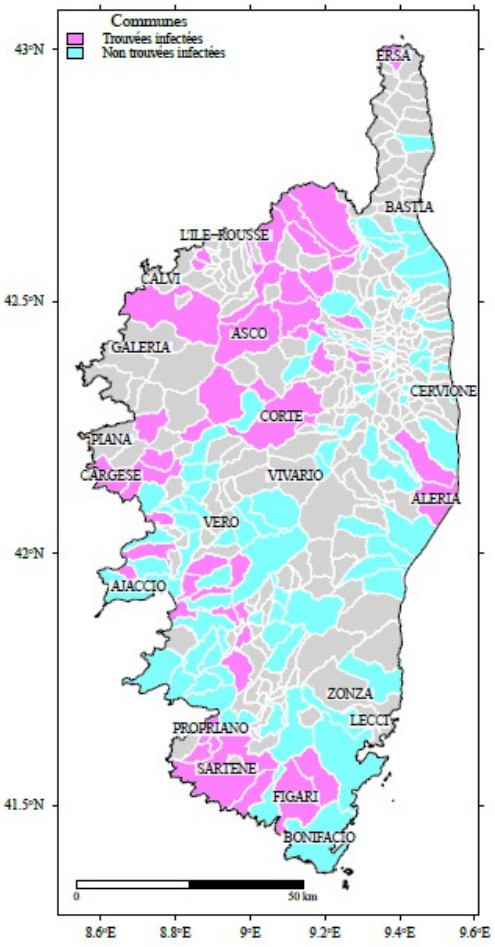
Loïc EVAIN

1 Institut National de la Recherche Agronomique Laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Elevage

Annexe 1 : Communes (en gris foncé) où des bovins ont été trouvés infestés par la tique *H. marginatum* en Corse.



Annexe 2 : Communes (en rose) présentant au moins un ruminant domestique avec des anticorps anti-CCHF.


Communes
Trouvées infectées
Non trouvées infectées
43°N
42.5°N
42°N
41.5°N
8.6°E
8.8°E
9°E
9.2°E
9.4°E
9.6°E
ERSA
BASTIA
L'ILE-ROUSSE
CALVI
ASCO
GALERIA
CERVIONE
CORTE
PLANA
CARGESE
VIVARIO
ALERIA
VERO
AJACCIO
ZONZA
LECCI
PROPRIANO
SARTENE
FIGARI
BONIFACIO
0
50 km

Cette annexe technique vise à présenter à la DGAl les activités de surveillance/recherche proposées pour 2019 en Corse.

I. Activités proposées en 2019

Les premiers résultats obtenus sur la tique *H. marginatum* et la détection d'anticorps dirigés contre le virus CCHF en Corse doivent être confortés et approfondis pour :

- **Retracer la dynamique spatio-temporelle de CCHF en Corse.** Cela pourra être réalisé en revenant sur les analyses sérologiques réalisées précédemment ou en échantillonnant les sérums collectés pendant la campagne de prophylaxie 2018-2019, en tenant compte cette fois de l'âge des animaux prélevés ainsi que de leurs zones usuelles de pâturage si ces données sont encore disponibles. En affinant les données de présence de la tique *H. marginatum* et en précisant l'endroit où les animaux ont été infestés, il est envisagé de voir si l'hétérogénéité spatiale de la séroprévalence CCHF est corrélée à la distribution de la tique *H. marginatum*.

- **Savoir si le virus CCHF circule toujours en Corse, trois ans après les premières données produites**. Des études sérologiques ciblées en zone de forte séroprévalence, répétées dans le temps (avant, pendant et après la période d'activité de la tique) et réalisées chez des animaux jeunes, permettront de détecter des séroconversions récentes et confirmer une circulation autochtone.

- **Essayer d'isoler le virus CCHF afin de pouvoir caractériser la(les) souche(s) virale(s) qui circule(nt) actuellement en Corse.** Parce que les tiques du genre *Hyalomma* constituent les principaux réservoirs du virus et en assumant que le taux d'infection des tiques est extrêmement faible, il est nécessaire de collecter un maximum de tiques *H. marginatum* de toute la Corse et tout particulièrement des zones à forte séroprévalence pour procéder à une détection par PCR puis réaliser un isolement viral sur les échantillons positifs.

II – Organisation proposée pour réaliser ces activités

Ces activités seront coordonnées par le CIRAD-ASTRE (contacts : Laurence Vial et Frédéric Stachurski – laurence.vial@cirad.fr – frederic.stachurski@cirad.fr), avec l'aide des partenaires locaux, scientifiques (INRA-LRDE et Université de Corse) et acteurs de la santé animale en Corse (SRAL, FRGDS et GDS, GTV, LDA, DDCSPP…).

A l'initiative du CIRAD-ASTRE, de l'INRA-LRDE et de l'Université de Corse, une première réunion se tiendra le mardi 5 février (14H00-17H00) à Corte afin de :
- présenter aux acteurs de terrain le réseau de scientifiques impliquées dans la recherche sur les tiques et les risques sanitaires associés en Corse,
- faire un bilan de l'état de connaissance sur la CCHF en Corse,
- lister les actions de recherche prévues pour 2019.

A cette occasion, les acteurs de la santé animale en Corse seront sollicités quant à leur implication souhaitable dans les processus de collecte et d'analyse. Pourront être discutées les possibilités de formations sur la collecte, la taxonomie ou la bio-écologie des tiques.

Des protocoles d'échantillonnage pour 2019 seront ensuite envoyés aux acteurs de terrain ayant répondu par la « positive ». Des fiches de commémoratifs à remplir durant les échantillonnages seront aussi fournies pour faciliter le travail de terrain.

Durant la période de collecte, les données et échantillons collectés seront stockés sur place en attendant la fin de la saison pour leur prise en charge et leur analyse qui se fera soit sur place soit dans des laboratoires partenaires du continent.

Un premier rapport sera diffusé en fin d'année 2019, sur la base des résultats même partiels produits à cette date, puis un rapport final sera édité lorsque toutes les analyses auront été réalisées.